



Facture N° FC_046260

Siège Social : Brayes, 21 chemin le travers
12300 Saint-Santin

Téléphone : 0565640791
Télécopie : 0565640796
e.mail : sarl.gratacap@orange.fr

2052620743Z00001 00786

SCEA LE BETAIL DE LA ROSERAIE
1426 ROUTE DE FELZINS
46270 BAGNAC SUR CELE

SARL au capital de 700 000€
R.C. RODEZ B 394 220 370
Dom. Banc. C.R.C.A. DECAZEVILLE 00032134020
N° siret : 394220370 00024
N° TVA intra : FR68394220370

REFERENCE	DESIGNATION	Quantité	Prix Brut H.T	Montant H.T	TVA
FUATF40005L	Bon de livraison client : BC_100718 : : 18/08/25 FUCHS TITAN ATF 4000 5L Dont eco-participation : 0,31 € <i>Payer par chèque le 28/09/2025 N° 9878197</i>	1	38,18	38,18	8

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	45,82	Chèque	31/08/25

Chèque à réception de facture

BASES HT	% TVA	MT TVA
8 38,18	20,00%	7,64

TOTAL H.T. 38,18
TOTAL TVA 7,64
TOTAL TTC 45,82
ACOMPTE 0,00
Dont eco-participation : 0,37 €

NET A PAYER : 45,82 EUR

Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - IBAN : FR76 1120 6000 2900 0321 3402 005 - AGRIFRPP812

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix.
en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différend quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou
les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de SARL GRATACAP
Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture :
une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

2052620743Z0000120101